



# Démarche citoyenne pour les énergies renouvelables

Assemblée générale du collectif **NID**'énergies

Le 20-09-2016 à L'Isle d'Abeau

En partenariat avec



Projet collectif en Nord-Isère pour la transition énergétique :

- ASSOCIER les acteurs du Nord-Isère
    - Citoyens
    - Collectivités
    - Associations, entreprises,...
  - POUR des Economies d'énergie et la production d'Energies renouvelables (photovoltaïque, mais pas seulement)
  - Investissements éthiques et développement économique local
-

# Nos objectifs pour ce soir

---

1. Vous présenter le collectif et les travaux réalisés
2. Vous présenter les grandes orientations : société et premier projet
3. Lancer la création de la société **NID'énergies**

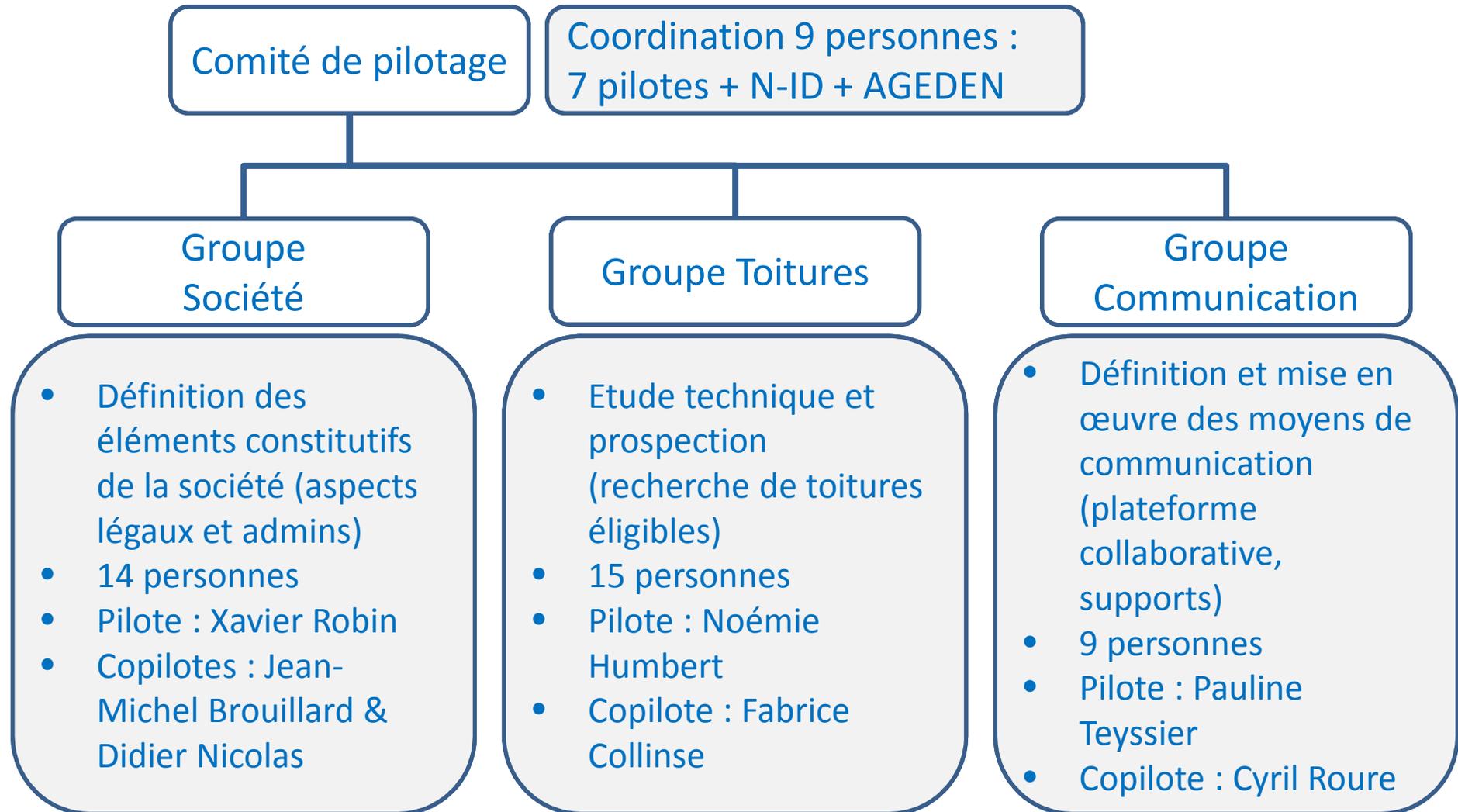
Avec des appuis à l'animation et gardiennes du temps - Elodie (CAPI) et  
Julianne (AGEDEN)

---

---

# Restitution des travaux du collectif

---



Une dizaine de participants, 4 réunions

Qui créent et communiquent en interne/ en externe :

- Listes de diffusion + mails au collectif
- Nom, Logo
- Site internet Centrales villageoises
- Affiches - plaquette
- Communiqués de presse



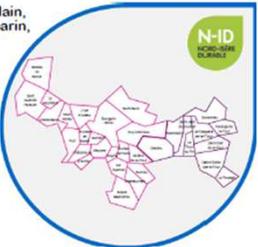
A venir :

- Flyer argumentaire toiture + courrier
  - Présence active sur internet et les réseaux sociaux
  - Participation à des événements du territoire : journée nationale de la transition citoyenne à St Jean de Bournay, Foire aux marrons de l'APIE à Fallavier...
-

**Un projet ancré dans le territoire**  
**NID'énergies** s'étend sur les communes du Nord-Isère Durable

**CAPI**

Bourgoin-Jallieu, Châteauvailin, Chezeneuve, Crachier, Domarin, Ecluse-Badinières, Four, La Verpillière, Les Eparres, L'Isle d'Abeau, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint-Alban-de-Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Satolas et Bonce, Sérézin-de-la-Tour, Succieu, Vaulx-Milieu, Villefontaine



**Les Vallons de la Tour**  
 Dolomieu, Cessieu, Faverges de la Tour, La Chapelle de la Tour, La Tour du Pin, Le Passage, Rochetoirin, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Saint-Jean de Soudain

**Transition énergétique en Nord-Isère**



**NID'énergies**

**Une société**

**Un premier projet**

**Une initiative citoyenne avant tout !**

**Envie de participer au projet ? Des questions ?**

- Un site internet <http://www.centralesvillageoises.fr/>
- Contact collectif citoyen [nordisere@centralesvillageoises.fr](mailto:nordisere@centralesvillageoises.fr)
- Contact Communication **Pauline Teyssier** – 06 63 21 36 43

Le projet bénéficie du soutien technique et logistique de



**Produire des énergies renouvelables**



Les centrales villageoises ont une dimension citoyenne importante, à l'échelle d'un bassin de vie. Les projets développés recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne. Les centrales villageoises prévoient de pouvoir intervenir sur la production des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, et plus largement le développement durable local.

**Une société citoyenne locale**

**C'est quoi une centrale villageoise ?**

- Les centrales villageoises ont une **dimension citoyenne** importante, à l'échelle d'un bassin de vie.
- Les projets développés recherchent une **viabilité économique modérée mais pérenne**.
- Les centrales villageoises prévoient de pouvoir intervenir sur la production des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, et plus largement le **développement durable local**.

**Le 1<sup>er</sup> projet du collectif NID'énergies : production d'électricité solaire**

**Quel est l'objectif du projet ?**

- Réaliser les **investissements pour implanter des capteurs solaires** sur un ensemble de toitures, dans le respect du patrimoine bâti, pour produire de l'électricité.
- Assurer l'entretien des installations et la **revente de l'électricité produite** à un opérateur de type EDF ou Enercoop.
- Réinvestir les bénéfices** dans de nouveaux projets de production ou de maîtrise de l'énergie et rémunérer les sociétaires.

**Avec qui ?**

- Gestion du projet par le collectif NID'énergies
- Accompagnement des associations et collectivités partenaires
- Mobilisation des partenaires techniques et des entreprises pour une intégration optimale des capteurs solaires

**Quel intérêt à y participer ?**

**Donner du sens à mon épargne**      **Investir dans l'économie locale**



**Je suis propriétaire d'un toit**  
Si mon toit est bien orienté, je peux le louer à la société locale pour qu'elle y installe des panneaux solaires.



**J'ai quelques économies**  
Je peux contribuer au financement des énergies renouvelables en prenant une ou plusieurs parts dans la société locale.

**Acteurs du territoire :** Citoyens, Autres investisseurs solidaires, Entreprises locales, Collectivités (en partenariat avec NID'énergies)

**Processus :** Bail pour la location des toitures des propriétaires → Société locale Centrales Villageoises (SAS ou SCIC) → Vente d'énergie → Nouveaux projets

**Financement :** Faire participer la population à des questions liées à l'énergie / Permettre la création d'une société locale gérée par des associés bénévoles sur un mode démocratique et coopératif

Et aussi le site:

[www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)

- Créer une dynamique d'échanges au sein de **NID'énergies**
  - Accélérer les prises de participation dans **NID'énergies** et la recherche de toitures
  - Susciter et accompagner l'émergence d'autres projets d'ENR dans le Nord-Isère Durable (N-ID)
  - Faire connaître **NID'énergies** localement et au-delà
  - Entraîner le maximum de citoyens de tous âges dans nos actions de production d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.
-

# Groupe Toitures

---



# Groupe Toitures

---

## Objectifs

- Sélectionner des toitures **appropriées**\* sur les 33 communes du territoire. L'idée est d'occuper l'ensemble du territoire en installations à terme.
- Évaluer la potentialité des toitures avant la rencontre avec les propriétaires

\***Au moins 30** panneaux (60 m<sup>2</sup>) soit 9 kiloWatt crête par toiture, +/- Sud, pente >10°

Production d'une installation de 9kWc  
= consommation de 2 ménages

# Groupe Toitures

## Mise en place d'un outil collaboratif

The screenshot displays the Intr@Geo web application interface. The top navigation bar includes 'Intr@Geo', 'Carte', 'Liste des cartes', 'Administration', 'Lien', 'Téléchargements', 'Aide', and 'KALIBLUE ADMIN'. The main interface is divided into a left sidebar and a central map area.

**Visibilités / Positions**

**Visibilités**

- Collecte
- emprise
- Toitures

**Nouvelle visibilité**

nom de la visibilité

**Positions**

- BOURGAIN-JALLIEU
- CHEZENEUVE
- CRACHIER
- FOUR
- Globale
- L'ISLE D'ABEAU
- LES EPARRÉS
- MAUBEC
- NVOLAS-VERMELLE
- ST ALBAN DE ROCHE
- VILLEFONTAINE

**Nouvelle position**

nom de la position

**Légende**

- Mise à jour graphique
- Coordonnées
- Recherche
- Editer un fichier

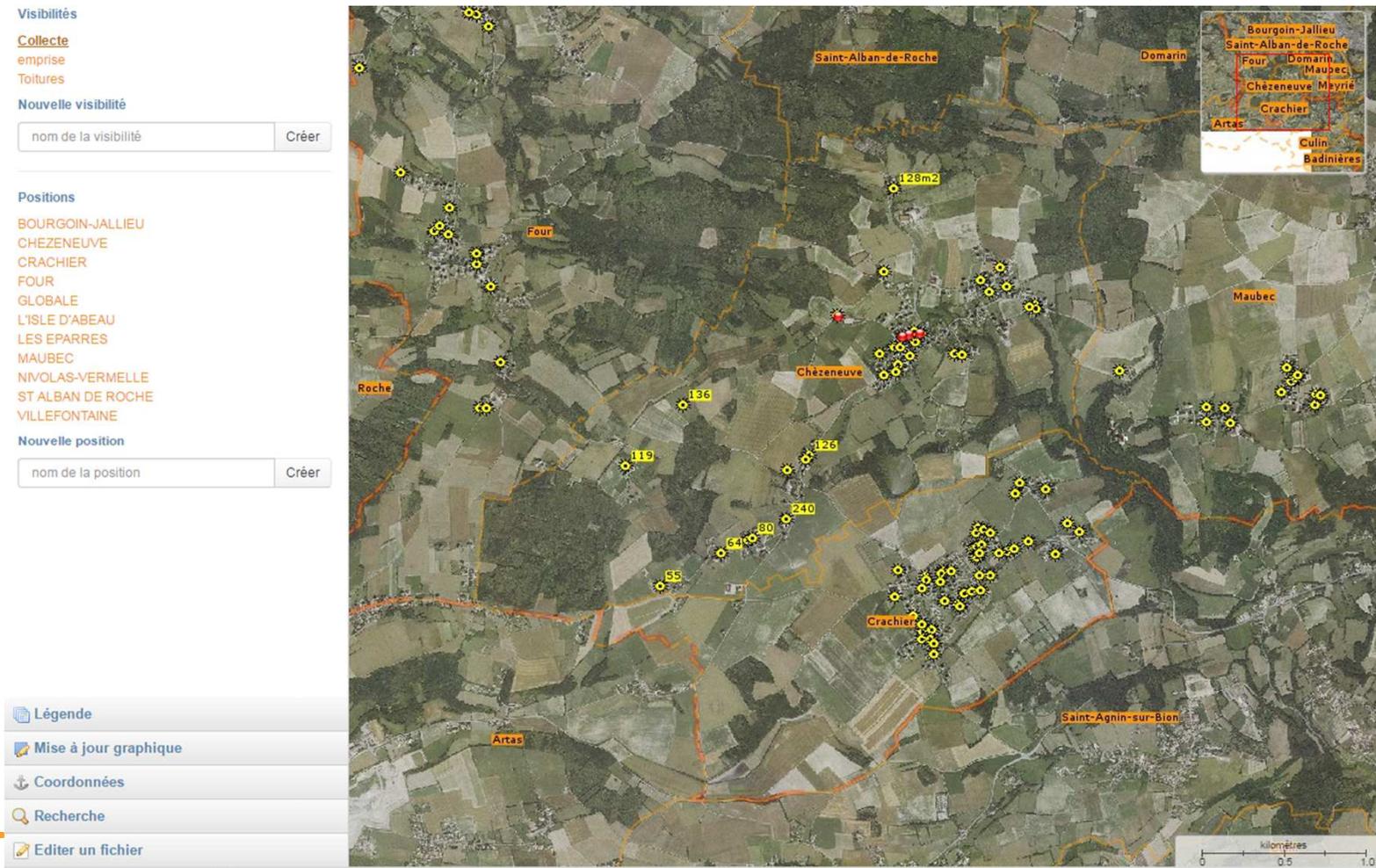
The central map area shows a satellite view of a region with numerous municipalities labeled. A dashed orange line outlines a specific area of interest. A zoomed-in inset map in the top right corner shows a detailed view of the municipalities: Colombier-Saugnieu, Saint-Hilaire-de-Brens, L'Isle-d'Abeau-Dolomieu, Bourgain-Jallieu, Roche-La-Tour-du-Pin, Crachier, Le Passage, Culin, Biol, Chélieu, Châtonnay, Flachères, and Champier. A scale bar at the bottom right indicates a distance of 8 kilometers.

# Groupe Toitures

## Avancement du repérage

300 Toitures déjà repérées sur 6 communes

Dont 11 toitures proposées par des particuliers et une commune



# Groupe Toitures

## Estimatif de rentabilité

R&F certa	Latitude	Longitude	Parcelle cadastrale	Cadastre	M	Individuel ou collectif ?	Usage du bâti	Orientations du toit	Inclinaison du toit (deg)	Surface de la toiture	Longueur de la toiture (m)	Surface de la toiture (m <sup>2</sup> )	Angle de pente moyen en degrés	Surface de la toiture (m <sup>2</sup> )	Repartition	Surface du pan (m <sup>2</sup> )	Prod annuelle kWh/m <sup>2</sup> par kWp	Prod annuelle kWh/m <sup>2</sup> par kWp	Recettes annuelles en €	Temps de retour sur investissement (ans)
1	45.5709	5.2222	113			Individuel	Habitat	+40° (O)	35	0,6	16	8	128	9,8	156,3	1140	10260	24921	10,3	
2	45.5642	5.2212	78			Individuel	Habitat	-5° (E)	35	0,6	11	7	77	8,5	94,0	1210	10890	26451	9,7	
3	45.5639	5.2174	648-649			Salle des fêtes		+60° (O)	35	0,6	20	7	140	8,5	170,9	1090	9810	23831	10,8	
4	45.5656	5.2207	376			Individuel	Habitat	+15° (O)	35	0,6	14	7	98	8,5	119,6	1200	10800	26231	9,8	
5	45.5643	5.2302	207			Individuel	Habitat	+20° (O)	35	0,6	24	5	120	6,1	146,5	1180	10620	25801	9,9	
6	45.565	5.2293	319			Individuel	Habitat	+10° (O)	35	0,6	14	6	84	7,3	102,5	1200	10800	26231	9,8	
7	45.5652	5.2307	513			Individuel	Habitat	-15° (E)	35	0,6	14	7	98	8,5	119,6	1200	10800	26231	9,8	
8	45.5642	5.2320	590			Individuel	Habitat	-10° (E)	35	0,6	16	5	80	6,1	97,7	1210	10890	26451	9,7	
9	45.5639	5.2330			Individuel	Habitat	-5° (E)	35	0,6	14	5	70	6,1	85,5	1210	10890	26451	9,7		
10	45.564	5.2324	574			Individuel	Habitat	-25° (E)	35	0,6	14	6	84	7,3	102,5	1190	10710	26011	9,9	
11	45.5615	5.2271	609			Individuel	Habitat	+10° (O)	35	0,6	0	0,0	0,0	1220	10710	10710	26671	9,6		
12	45.5615	5.2245	605			Individuel														
13	45.5627	5.2239	671			?														
14	45.5628	5.2234	952			Individuel														
15	45.5627	5.2230	847			?														



Surface du pan (m <sup>2</sup> )	Production annuelle moyenne (kWh) pr 9kWp	Recettes annuelles via la revente de l'énergie produite	Temps de retour sur investissement (ans)
<b>156,3</b>	<b>10260</b>	<b>2 492 €</b>	<b>10,3</b>
<b>94,0</b>	<b>10890</b>	<b>2 645 €</b>	<b>9,7</b>

- **Prochaine étape : rencontrer les propriétaires**
  - Lettre de recommandation de la part de la commune
  - Nécessité de mettre en place des équipes
- Le potentiel des **toitures est important**, et nous avons les outils.
  - Nous pouvons limiter le coût d'étude et la validation technique par les bureaux d'études en réalisant au plus juste le diagnostic en amont.
- Industriels, commerces et collectivités possèdent de grandes toitures.
  - Une commune déjà intéressée !
- Le nombre des toitures du premier projet dépendra des premières adhésions et du capital de départ.
  - Ca a déjà marché ailleurs ! Par exemple, les centrales villageoises Grési 21 ont réuni près de 150 K€ sur 5 communes, permettant 21 projets de 9 kiloWatt crête.

# Groupe Société

---

## Orientations principales

- ✓ Choix de type de société : SAS
- ✓ Gouvernance : 1 personne - 1 voix
- ✓ Droit de vote, organisation en collèges
- ✓ Répartition des responsabilités
- ✓ Capital et actionnariat

- **Dénomination**
  - Centrales Villageoises NID'énergies
- **Objet de la société**
  - le développement et la promotion des énergies renouvelables
  - et des économies d'énergies
- **Périmètre de projet**
  - toutes les communes du Nord-Isère Durable : CAPI et CCVT
- **SAS : société par action simplifiée à capital variable (flexibilité)**
  - mode de fonctionnement coopératif

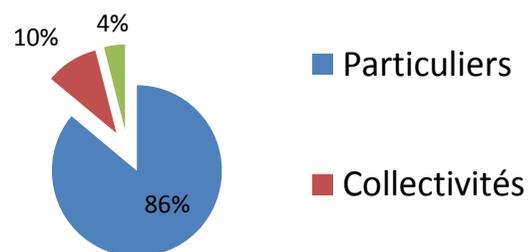
- **1 actionnaire = 1 voix**
- **L'Assemblée Générale des actionnaires est répartie en 3 « collèges » :**
  - Particuliers
  - Collectivités
  - Personnes morales
- **Le Conseil de Gestion est composé de 6 à 15 membres :**
  - Particuliers                      9 membres
  - Collectivités                      4 membres
  - Personnes morales              2 membres
- Mandats de 3 ans (sauf le premier mandat) renouvelables
- Les mandats de Président et Vice-président sont renouvelables 1 fois

# Groupe Société

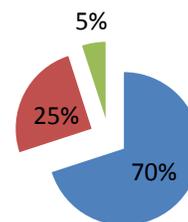
## Droit de vote, organisation en collèges

- Principe de pondération pour les décisions en assemblée générale
- Poids des collèges en assemblée générale, pour pondérer la règle 1 actionnaire = 1 voix
  - Particuliers 70%
  - Collectivité 25%
  - Personnes morales 5%
- Le calcul des résultats des votes se fait à l'intérieur d'un même collège
- Exemple

**Vote sans pondération**



**Avec pondération**

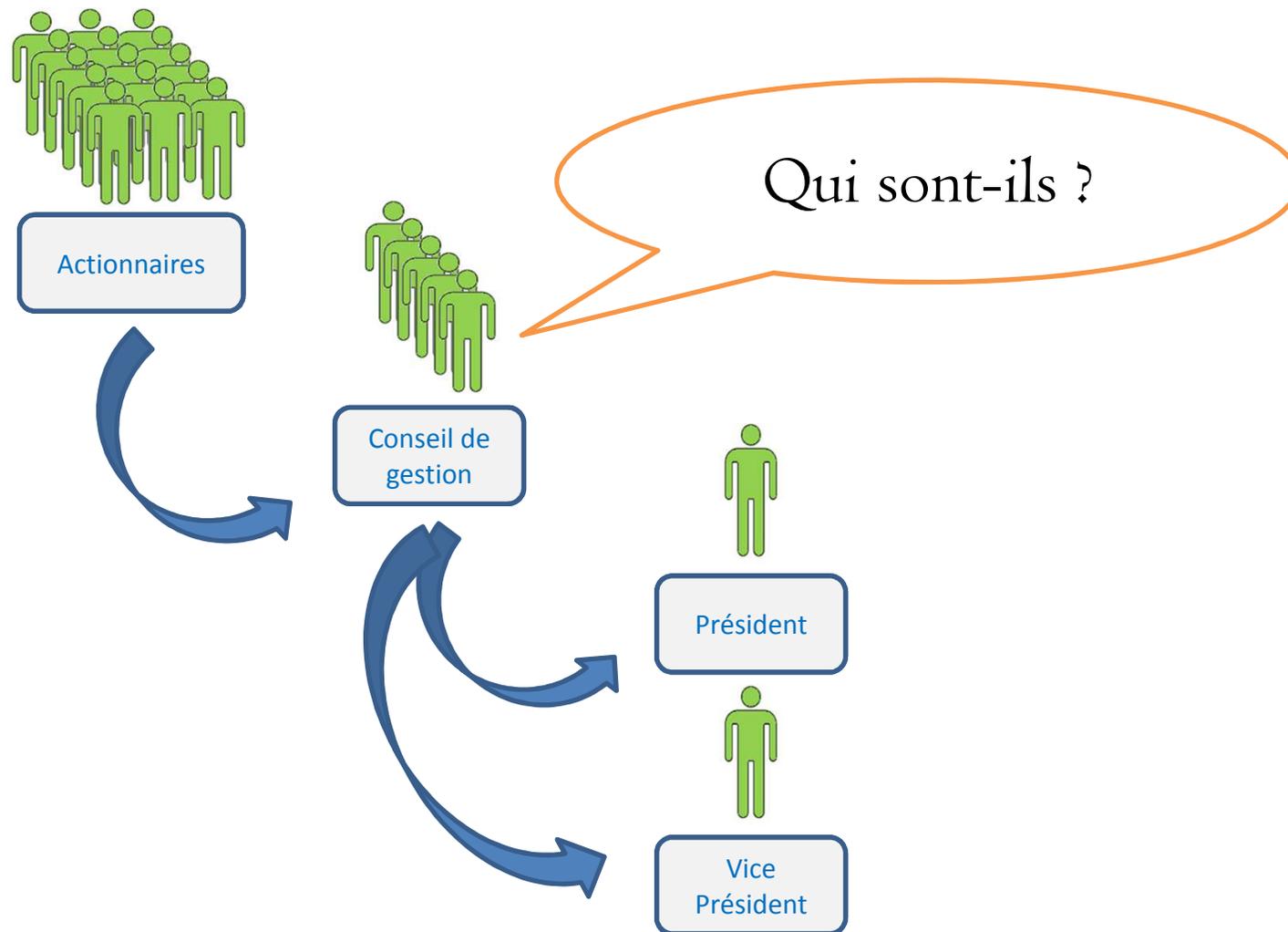


La pondération permet de donner un poids plus important aux collèges limités en nombre de voix.

- Le capital initial est déjà réuni : 6 600 euros  
(promesses de souscription : 3 200 euros)
- Le capital social ne pourra pas descendre en dessous de 10 k€ et pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 1 million d'euros.
- La valeur de l'action est fixée à 100€ (valeur nominale fixe)
- Tout associé ne pourra pas posséder plus de 20% des actions
- Répartition des bénéfices
  - 40% en réserve + 5% légal
  - pas de dividendes les 3 premières années
  - ensuite dividendes limités (priorité accordée au réinvestissement)

# Groupe Société

## Conseil de gestion



# Plan financier

---



# Plan financier

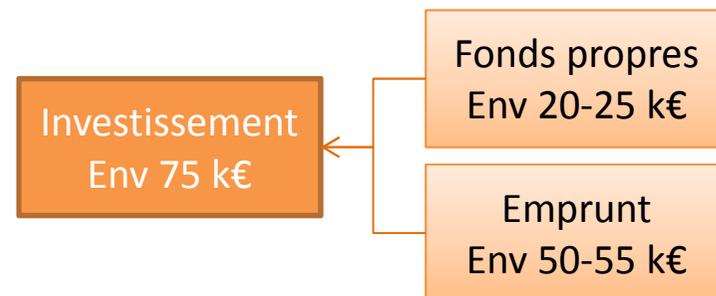
---

## Evaluation financière - Hypothèses

- **Ordres de grandeur pour une installation de 9 kiloWatt crête**
  - Surface de panneaux : 60 m<sup>2</sup>
  - Coûts d'installation : entre 20 et 25 k€
  - Coûts de fonctionnement annuel : 1000 € environ
  - Tarif de rachat (valable jusqu'au 31 septembre 2016 : 24,29 ct€ / kiloWatt heure
  - Loyer toiture : exemple Grési21 de 2,5 €/m<sup>2</sup>/an

- **Investissement**

- Entre 20 et 30 % de fonds propres
- Le reste en emprunt bancaire (exemple : taux Grési21 de 2,8% sur 15 ans)



➔ Premier objectif (dépendra du capital souscrit) : 3 installations min. de 9 KWc

- **ATTENTION : ESTIMATIONS !**
-

---

Prochaines étapes

---

# Prochaines étapes

---

## Planning du premier projet

- **Octobre - novembre 2016**
    - Récolte des fonds des actionnaires / signature statuts / dépôt société
  - **Novembre 2016**
    - Finalisation cahier des charges pour bureau d'études et choix bureau d'études
  - **Novembre-décembre 2016 :**
    - Finalisation études / signatures baux - promesses de baux / écriture des CCTP
    - Lancement des appels d'offres - Choix installateurs - Finalisation prêts
  - **2017 :**
    - Travaux / installations - à terminer vers juin 2017
- ➔ Premières factures pour notre énergie : juin 2018

Nous avons besoin de VOUS !

---

# Prochaines étapes

---

## Souscriptions

- **Comment souscrire ?**
    - Pièces à fournir : bulletin, chèque, copie de carte Identité, justificatif de domicile, procuration le cas échéant
  - **Où souscrire ?**
    - Mardi 27 septembre à la CAPI entre 18h30 et 19h30
    - Jeudi 6 octobre aux Vallons entre 18h30 et 19h30
    - Mardi 11 octobre à la CAPI entre 18h30 et 19h30
  - **Et si vous ne pouvez pas venir ?**
    - Secteur Ouest : Xavier ROBIN - Villefontaine - 06.18.03.34.84
    - Secteur Est : Christelle CLAUDE - La Tour du Pin - 06 31 37 53 99
    - Secteur Centre-Nord : Line et Philippe PERET - L'Isle d'Abeau - 06.30.21.76.69
    - Secteur Centre-Sud : Marcel Colomb - Chèzeneuve - 06.27.18.05.17
-

# Prochaines étapes

---

## Création de la société

- Une date est réservée pour la signature des statuts :
    - Un samedi matin d'octobre ou novembre, à confirmer
  - **ATTENTION** : il est nécessaire que l'actionnaire soit présent pour la signature des statuts ou qu'il ait transmis un pouvoir à un autre actionnaire présent, ou au président.
-

---

MERCI A TOUS !!!

[nordisere@centralesvillageoises.fr](mailto:nordisere@centralesvillageoises.fr)

---